

## **Ouverture de l'assemblée**

Le président ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres présents, particulièrement à Jacques Robert-Nicoud (notre ancien président) et remercie chacun de sa présence. Il rappelle à tout le monde de signer la liste de présence.

## **Appel des membres**

Le président demande si quelqu'un désire une modification de l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas.

- 7 membres sont présents physiquement (liste de présence)
- 12 personnes se sont excusées et donné une procuration pour se faire représenter.
- Cela représente **19 droits de vote (majorité 9)**. Le quorum est donc atteint.

L'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les Statuts ; elle peut donc délibérer.

Eu égard au nombre restreint de personnes présentes physiquement, nous renonçons à désigner un scrutateur.

## **Approbation du PV de l'AGO du 8 avril 2016**

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture.

Les membres présents n'ont pas de questions à poser et ce PV est accepté à la majorité des membres.

## **Approbation du rapport annuel 2016**

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture. Gezia Bouakkaz (notre secrétaire) insiste sur le fait que toutes nos activités n'aient pas été mentionnées dans ce rapport. Nous n'avons pas parlé des activités ponctuelles (faites chaque année), ni celles de moindres importances. Les membres présents n'ont pas de questions à poser et ce rapport annuel est accepté à la majorité des membres.

## **Présentation des comptes de l'exercice**

Les personnes présentes reçoivent les documents ayant trait à nos comptes.

Ces documents sont bien détaillés et un exemplaire de ceux-ci fait partie intégrante du présent procès-verbal. Certains points du rapport sont expliqués par notre trésorier (Alain Vergeylen) notamment ce qui concerne la présentation. En effet, pour suivre les normes RPC 21, demandé par la FGC (Fédération Genevoise de Coopération) il s'agit aujourd'hui de bien faire apparaître dans notre comptabilité les financements reçus pour nos projets, de leur part. Ce qui n'était pas assez clair jusque-là.

Il est fait lecture du rapport des réviseurs des comptes (Mme Geneviève Mermin et Mr. Michel Roche). Ledit rapport recommande aux membres d'accepter les comptes 2016.

Les membres n'ayant plus de questions à poser et le rapport financier accepté à la majorité des membres.

## **Présentation, approbation du budget 2017**

Le président fait remarquer que la cotisation annuelle n'a pas changé depuis 2004.

Budget 2017 : pour cette année, il faut prévoir un revenu émanant de la plateforme souveraineté alimentaire de la FGC.

17.000 chf qui sont attribués à TfH pour la coordination dont s'occupe notre vice-présidente, Isabelle Lejeune, sous forme de mandat. Ce qui nous attribue un budget de fonctionnement plus conséquent mais qui n'a pas d'impact réel sur le budget puisqu'il couvre entièrement un salaire. L'assemblée Générale approuve le budget pour l'année 2017. Un exemplaire du budget fait partie intégrante de ce procès-verbal

## **Démissions/réélection/élection complémentaire au sein du Comité**

Mme Stéphanie Favarger a adressé un message annonçant sa démission du Comité ; elle est acceptée.

Les autres membres actuels du comité se représentent. Par ailleurs, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les candidatures de Mme Alice Berthet et Messieurs Alberto Rotundo, Julien Winkelman, Alain Vergeylen, Joel Simonnet et Julien Varlin au sein du Comité de Tourism for Help.

## Le Comité de TfH se compose donc de la façon suivante :

- BEJI Moez (Président)
- LANFRANCONI Isabelle (Vice-Présidente et Directrice de l'Opérationnel)
- BOUAKKAZ Gezia (Secrétaire)
- VERGEYLEN Alain (Trésorier)
- PARRON Sophie (fundraising)
- MINY Sonia (Communication + Sénégal)
- BERTHET Alice (sensibilisation et information)
- ROTUNDO Alberto (Suivi de projets)
- VARLIN Julien (agronomie)
- WINKELMAN Julien (agro 2)
- SIMONNET Joel (agro + Mali)

Sonia Miny nous indique le fonctionnement de ce nouveau comité et les divers groupes de travail qui se sont organisés.

## Election des Vérificateurs des comptes

M. Michel Roche ayant émis le vœu de se retirer, il s'agira l'année prochaine de trouver un second réviseur pour seconder Mme Geneviève MERMIN dans cette charge.

## Perspectives 2017 : « Année du tourisme durable »

Isabelle Lejeune prend la parole pour faire le point sur :

1/ La Stratégie de recherche de fonds privés entreprises en 2016 (12 demandes de financement posées pour le Sénégal, une ayant abouti avec un don de 10 000 CHF de la Fondation Sandoz sur 3 années et 17 envoyées pour le Mali, sans résultat jusqu'à présent).

2/L'Année 2017 étant celle reconnue par les Nations Unies comme étant celle du tourisme durable, nous mettrons toute notre énergie à développer cette thématique qui nous concerne. Le temps est venu, après plus de 13 ans d'existence, d'accentuer notre réflexion sur le sujet, s'identifier plus clairement comme réel acteur de la branche et affirmer plus encore notre position. Nous avons décidé de dédier toute cette année à des activités de promotion et de sensibilisation à ce type de tourisme. Rédaction d'articles, débats, table ronde...etc : afin de se démarquer dans notre rôle.

3/Nous revoyons notre façon de mener à bien nos projets de coopération, peut-être les envisager plus courts, plus autonomes dans le suivi car cette extension de projets (3 ans) pour le Sénégal et le Mali, est la dernière ? Nous y réfléchissons.

## Présentation de notre charte du tourisme durable selon TfH (voir PPT en pj)

Gezia Bouakkaz nous présente la Charte élaborée par TfH et qui se veut être un « Outil », une manière d'apposer un cachet sur les actions que nous entreprenons depuis plus de dix ans.

L'idée est de proposer une ligne de conduite pour les clients de nos centres de formation, partenaires, fournisseurs et notre réseau en Suisse. Nous nous sommes inspirés des ODD (ceux que nous remplissons et tentons d'atteindre) en développant 5 axes principaux (Emploi, formation, genre, solidarité et durabilité). L'idée est un engagement collectif (nous TfH, nos équipes, les clients, nos apprenants, formateurs) pour arriver à ces objectifs. Ne pas perdre de vue de s'auto-évaluer, de servir « d'exemple » et de sensibiliser tous les acteurs du tourisme sur ces aspects. La proposition de charte donne lieu à un débat où plusieurs participants donnent en exemple leur expérience.

## Propositions individuelles

Aucun courrier n'a été adressé à l'association et aucun membre présent ne désire plus se prononcer.

## Clôture de l'assemblée

Moëz Beji, président, clôt l'assemblée en invitant chacun à partager un moment autour du verre de l'amitié.

Moez BEJI, président :



Gezia BOUAKKAZ, secrétaire :

Petit Lancy, le 16 juin 2017